



Syndicat Étudiant du Cégep Marie-Victorin
7000 rue Marie-Victorin Local : E-017
Montréal, Québec H1G 2J6
Tél. : (514) 325-0150 poste 2427
Fax : (514) 328-3815

www.secmv.org
secmv@hotmail.com

Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 août 2012

À la cafétéria du cégep Marie-Victorin

0. Ouverture

Que l'on ouvre l'assemblée générale

Proposé par: Gabrielle Sylvestre

Appuyé par: Jérémie Dunn

Adoptée à l'unanimité

1. Praesidium

1.1 Que Nadia Lafrènière soit élue à l'animation et Virginie Robert soit élue au secrétariat.

Proposé par: Gabrielle Sylvestre

Appuyé par: Vincent Houle

Adopté à l'unanimité

2. Adoption de l'ordre du jour

2.1 : Que l'on adopte l'ordre du jour tel que ci-dessous

Proposé par: Gabrielle Sylvestre

Appuyé par: Vincent Houle

Adopté à l'unanimité

0. Ouverture

1. Praesidium

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Médias

4. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée du 4 juin 2012

5. Élections

6. Mandats

7. Plan d'action

8. Date de la prochaine A.G.

9. Varia

10. Fermeture

3. Médias

3.1 : Que l'on tienne une plénière de 5 minutes sur les médias

Proposé par : Gabrielle Sylvestre

Appuyé par : Audrey Poudrier-Tremblay

Adoptée à l'unanimité

3.2 :

Proposition privilégiée de Huit-Clos non-membre, sauf le présidium.

Proposé par : Gabrielle Sylvestre

Appuyé par : Maude Legalle

Adopté à Majorité

3.3 :

Qu'unE porte-parole soit déléguéE à la fin de l'assemblée pour parler avec les médias.

Proposé par : Marie-Soleil Deschênes

Appuyé par : Isabelle Girard

Rejeté à Majorité

3.4

Proposition privilégiée de huit-clos de procès-verbal.

Proposé par : Gabrielle Sylvestre

Appuyé par : Audrey Poudrier-Tremblay

Adoptée à Majorité

4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 4 juin 2012.

4.1 : Que le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 4 juin 2012 soit adopté

Proposé par: Maxime Vallée-Rémillard

Appuyé par: Julie Sauvé

Adopté à Majorité

5. Élections

5.1 : Qu'il y ait des élections pour le poste suivant :

- Secrétaire générale

Proposé par: Isabelle Gervais

Appuyé par: Massa Louani

6. Mandats

6.1 : Qu'une plénière de 20 minutes soit tenue sur la loi 78.

Proposée par: Isabelle Gervais

Appuyée par: Philippe Gravel

Adoptée à Majorité

6.2 :

Considérant que s'il y a un retour en classe, celui-ci aura été fait de façon forcée.

Considérant que le gouvernement empiète sur la démocratie étudiante et sur les décisions légitimes et historiques d'être en grève des étudiantEs.

Considérant que le gouvernement tente à tout prix de briser les mouvements de contestation populaire et syndicale.

Considérant la légitimité de la grève étudiante.

Considérant que le droit à la liberté d'expression protégée par la Charte québécoise et canadienne des Droits et libertés est brimé par la loi spéciale.

Considérant qu'une telle atteinte à cette liberté fondamentale est contre le principe même d'un État de droits.

Considérant l'ampleur de la mobilisation étudiante et citoyenne.

Considérant l'importance du droit de grève dans les luttes historiques pour les acquis sociaux du Québec moderne.

Que le SECMV dénonce l'utilisation d'une loi spéciale pour briser le mouvement étudiant.

Proposé par: Gabrielle Sylvestre

Appuyé par: Massa Louani

6.2.1 : Amendement

Que l'on retire le premier considérant : «Considérant que s'il y a un retour en classe, celui-ci aura été fait de façon forcé.»

Proposé par : Guillaume Laurin

Appuyé par : Roxane Turcotte

Rejeté à Majorité

Sur la principale

Adopté à Majorité

6.3

Considérant que les lois bâillon sont souvent utiliser sans prendre compte de la démocratie (proportionnelle)

Considérant que ces loi visent plus souvent qu'autrement à faire passer des règlement qui sont loin d'être unanime,

Considérant la mauvaise volonté du gouvernement Harper qui a refuser tout les amendements au sujet de la loi c-38

Que le SECMV dénonce l'hypocrisie et le caractère anti-démocratique des lois bâillons sous toutes ces formes

Proposé par : Maxime Vallée-Rémilliard

Appuyé par : Alexandre Coté

Adoptée à l'unanimité

8. Plan d'action

8.1 :

Considérant que le SECMV est toujours en grève, que l'on bloque la rentrée.

Que l'on bloque la rentrée

Proposé par : Alexandre Coté

Appuyé par : Andy Alofa

8.1.1 : Amendement :

Remplacer «la rentrée» par «le retour en classe de la session d'hiver 2012»

Proposé par : Guillaume Laurin

Appuyé par : Marie-Soleil Deschênes

Adopté à l'unanimité

Question préalable sur la proposition 8.1 telle que amendée

Proposé par : Isabelle Vanmuylder-Moreau

Appuyé par : Étienne Charbonneau

Adopté à Majorité

Sur la principale 8.1 telle que amendée

Rejeté à Majorité

8.2 :

Considérant que le SECMV est toujours en grève.

Considérant l'atteinte à nos droits et libertés fondamentaux d'expression et d'association.

Considérant la légitimité de la grève étudiante et de nos revendications politiques

Considérant l'acharnement du gouvernement à criminaliser la contestation populaire

Considérant le mandat du SECMV d'une grève générale illimitée jusqu'à un gel des frais de scolarité à l'université.

Que le SECMV organise une semaine de perturbation.

Que le SECMV invite les différents groupes populaires à venir assister au tout.

Proposé par: Isabelle Gervais

Appuyé par: Andy Alofa

8.2.1 : Amendement

Ajouter «Hors-campus» après «semaine de perturbation»

Proposé par : Francis Patenaude

Appuyé par : Sarah Carbonneau

Rejeté à Majorité

Sur la principale 8.2 :

Adoptée à Majorité

Dépôt d'un avis de motion

Que l'on reconsidère le mandat de grève.

Déposé par : Philippe Blain

Dépôt d'un avis de motion

Que l'on modifie l'article 32 des statuts et règlements pour changer le pourcentage de quorum de la reconduction ou l'arrêt d'une grève par 25%

Déposé : Marie-Ève Rioux

Proposition privilégiée : d'ajouter un point *Revendications Locales* à l'ordre du jour après *Plan D'action*

Proposé par : Gabrielle Sylvestre

Appuyé par : Vincent Houle

Adopté à l'unanimité

9. Revendications locales.

9.1 : Qu'une plénière de 20 minutes soit tenue sur le retour en classe et le type de cours que les membres désirent avoir.

Proposé par: Vincent Houle

Appuyé par: Roxane Turcotte

AU

9.2 : Que le SECMV dialogue avec l'administration pour obtenir des petites évaluations.

Proposé par : Marie-Ève Rioux

Appuyé par : Vincent Houle

Rejetée à majorité

9.3 : Que le SECMV demande à chaque enseignantEs de dévoiler les plans de cours à leurs groupes et de laisser la place au débat et à l'adaptation.

Proposé par : Vincent Houle

Appuyé par : Guillaume Latendresse

Adopté à Majorité

10. Date de la prochaine Assemblée Générale

10.1 : Que la prochaine assemblée soit tenue le mardi 14 août 2012

Proposé par : Vincent Houle

Appuyé par : Étienne Charbonneau

10.1.1 : Amendement :

Changer «mardi le 14» par «lundi le 13»

Proposé par : Myriam Gaudreau

Appuyé par : Kéliane Lacombe

Adopté à Majorité

Sur la principale telle qu'amendée

Adoptée à Majorité

Fermeture

Proposée par: Alexandre Côté
Appuyée par: Isabel Gervais
AU